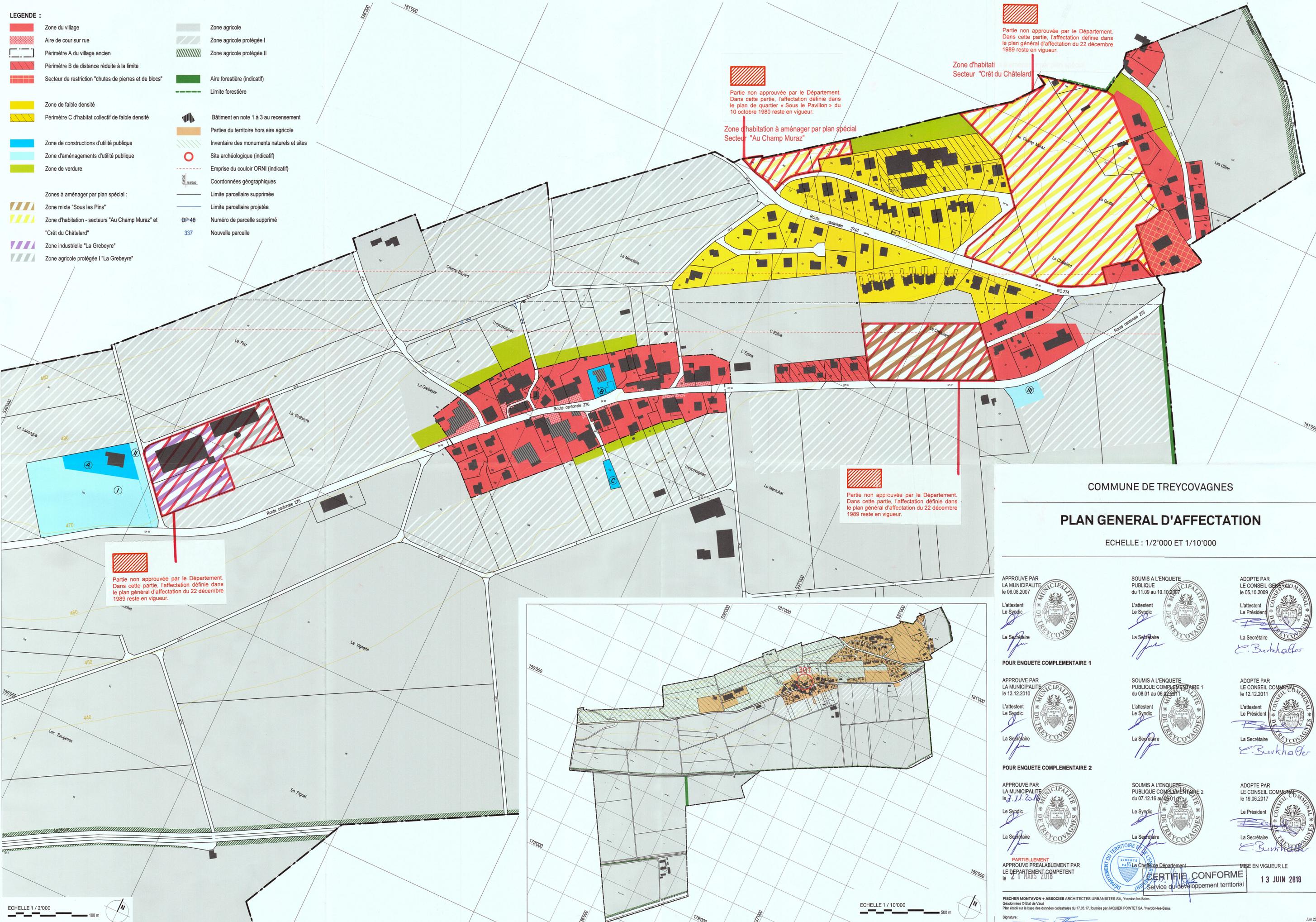


LEGENDE :

-  Zone de village
-  Aire de cour sur rue
-  Périmètre A du village ancien
-  Périmètre B de distance réduite à la limite
-  Secteur de restriction "chutes de pierres et de blocs"
-  Zone de faible densité
-  Périmètre C d'habitat collectif de faible densité
-  Zone de constructions d'utilité publique
-  Zone d'aménagements d'utilité publique
-  Zone de verdure
-  Zones à aménager par plan spécial :
Zone mixte "Sous les Pins"
-  Zone d'habitation - secteurs "Au Champ Muraz" et "Crêt du Châtelard"
-  Zone industrielle "La Grebeyre"
-  Zone agricole protégée I "La Grebeyre"
-  Zone agricole
-  Zone agricole protégée I
-  Zone agricole protégée II
-  Aire forestière (indicatif)
-  Limite forestière
-  Bâtiment en note 1 à 3 au recensement
-  Parties du territoire hors aire agricole
-  Inventaire des monuments naturels et sites
-  Site archéologique (indicatif)
-  Emprise du couloir ORNI (indicatif)
-  Coordonnées géographiques
-  Limite parcellaire supprimée
-  Limite parcellaire projetée
-  DP-46 Numéro de parcelle supprimé
-  337 Nouvelle parcelle



Partie non approuvée par le Département. Dans cette partie, l'affectation définie dans le plan général d'affectation du 22 décembre 1989 reste en vigueur.

Partie non approuvée par le Département. Dans cette partie, l'affectation définie dans le plan de quartier « Sous le Pavillon » du 10 octobre 1980 reste en vigueur.

Zone d'habitation à aménager par plan spécial Secteur "Au Champ Muraz"

Zone d'habitation Secteur "Crêt du Châtelard"

Partie non approuvée par le Département. Dans cette partie, l'affectation définie dans le plan général d'affectation du 22 décembre 1989 reste en vigueur.

Partie non approuvée par le Département. Dans cette partie, l'affectation définie dans le plan général d'affectation du 22 décembre 1989 reste en vigueur.

COMMUNE DE TREYCOVAGNES

PLAN GENERAL D'AFFECTION

ECHELLE : 1/2'000 ET 1/10'000

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE le 06.08.2007
L'attestent Le Syndic
La Secrétaire



SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE du 11.09 au 10.10.2007
L'attestent Le Syndic
La Secrétaire



ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL le 05.10.2009
L'attestent Le Président
La Secrétaire



APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE le 13.12.2010
L'attestent Le Syndic
La Secrétaire



SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE 1 du 08.01 au 06.02.2011
L'attestent Le Syndic
La Secrétaire



ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL le 12.12.2011
L'attestent Le Président
La Secrétaire



APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE le 21.05.2016
Le Syndic
La Secrétaire



SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE 2 du 07.12.16 au 05.01.17
Le Syndic
La Secrétaire



ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL le 19.06.2017
Le Président
La Secrétaire



PARTIELLEMENT APPROUVE PREALABLEMENT PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT le 21 Mars 2018



MISE EN VIGUEUR LE 13 JUIN 2018

ECHELLE 1 / 2'000

ECHELLE 1 / 10'000